

RELOAD

Concertation Hybrid Working

Le 31/01/2022 s'est tenue la 1ère réunion de concertation sur l'Hybrid Working. La volonté de la Direction est de **négoier un accord incluant le télétravail, ainsi que de nouveaux modes et cadres de travail**. Pour elle, une réflexion globale doit être menée selon 3 axes :

- l'**espace physique** ⇒ lieux de travail plus attractifs et plus fonctionnels.
- le **mode de travail** ⇒ équilibre recommandé : distanciel 40% / présentiel 60%, au volontariat.
- la **digitalisation** ⇒ outils numériques permettant de travailler différemment.

À ce jour, aucun retour exploitable sur les initiatives-pilotes n'a été fait.



Calendrier

- 7 mars - Concepts-clés de **l'espace de travail de demain**
- 4 avril - Retours sur **pilotes internes** et **benchmarks externes**
- 2 mai - Concepts-clé du **télétravail**

Considérations CFE-CGC :

La CFE-CGC est attachée à ce que l'Hybrid Working respecte les valeurs qu'elle défend : confiance et bienveillance envers les salariés, qualité de vie au travail, équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

Favorable à ce que l'ensemble des thèmes liés à l'Hybrid Working soit traité par un accord global, la CFE-CGC estime indispensables :

- *le maintien du lien social, essentiel pour des équipes soudées et engagées*
- *la concertation et la transparence pour définir les nouveaux modes de travail (trop peu présentes dans les pilotes déjà implémentés)*
- *une souplesse d'organisation (présentiel/distanciel mixte sur une même journée)*
- *le droit à la déconnexion et à la connexion choisie*
- *la formation de l'encadrement au management à distance*
- *la prise en compte des Risques PsychoSociaux dans le futur accord QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail)*

La CFE-CGC considère que la réduction des surfaces de bureaux doit être une conséquence et non une motivation pour l'Hybrid Working. Elle revendique :

- *la redistribution aux salariés des économies réalisées (énergies, empreinte carbone...).*
- *la mise à disposition aux salariés éligibles de tous les moyens nécessaires pour une activité optimale : infrastructures et matériels informatiques, espaces de travail adaptés aux activités et aux situations individuelles...*